



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Or/ou by/par Fax to/a:
(819)997-9776

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

Title/Titre Fiber Optic Multiplexer System/ Système de multiplexeur fibre optique	Solicitation No – N° de l'invitation W8485-184537														
Date of Solicitation – Date de l'invitation 25 August 2017 – 25 août 2017															
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à <table border="0"> <tr> <td>Department of National Defence</td> <td>Ministere de la Defense Nationale</td> </tr> <tr> <td>National Defence Headquarters</td> <td>Quartier-General de la Defense Nationale</td> </tr> <tr> <td>MGen George R Pearkes Bldg</td> <td>Edifice Mgen George R Pearkes</td> </tr> <tr> <td>101 Colonel By Drive</td> <td>101 Promenade du Colonel By</td> </tr> <tr> <td>Ottawa, ON K1A 0K2</td> <td>Ottawa, ON K1A 0K2</td> </tr> <tr> <td>Attn: DAP 7-2-4</td> <td>A l'attention de: DAP 7-2-4</td> </tr> </table> <table border="0"> <tr> <td>robert.shumilak@forces.gc.ca</td> <td>robert.shumilak@forces.gc.ca</td> </tr> </table>		Department of National Defence	Ministere de la Defense Nationale	National Defence Headquarters	Quartier-General de la Defense Nationale	MGen George R Pearkes Bldg	Edifice Mgen George R Pearkes	101 Colonel By Drive	101 Promenade du Colonel By	Ottawa, ON K1A 0K2	Ottawa, ON K1A 0K2	Attn: DAP 7-2-4	A l'attention de: DAP 7-2-4	robert.shumilak@forces.gc.ca	robert.shumilak@forces.gc.ca
Department of National Defence	Ministere de la Defense Nationale														
National Defence Headquarters	Quartier-General de la Defense Nationale														
MGen George R Pearkes Bldg	Edifice Mgen George R Pearkes														
101 Colonel By Drive	101 Promenade du Colonel By														
Ottawa, ON K1A 0K2	Ottawa, ON K1A 0K2														
Attn: DAP 7-2-4	A l'attention de: DAP 7-2-4														
robert.shumilak@forces.gc.ca	robert.shumilak@forces.gc.ca														
Telephone No. – N° de téléphone 819-939-4510	FAX No – N° de fax 819-939-4895														
Destination See Herein Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.															

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Solicitation Closes – L'invitation prend fin At – à : 14 :00 Hours (2PM) Eastern Standard time/ 14:00 (2PM) heure standard de l'est On - le : 3 October 2017/ 3 octobre 2017
--

Delivery required - Livraison exigée 15 November 2017 / 15 novembre 2017	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 BESOIN	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISEES	2
2.2 <i>CLAUSES DU GUIDE DES CCUA</i>	2
2.3 PRESENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.4 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS EN PERIODE DE SOUMISSION	3
2.5 LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES SOUMISSIONS	3
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	4
4.1 PROCEDURES D'EVALUATION	4
4.2 ÉVALUATION TECHNIQUE	4
4.3 ÉVALUATION FINANCIERE	5
4.4 METHODE DE SELECTION	5
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS	5
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	5
5.2 ATTESTATIONS PREALABLES A L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES	6
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	6
6.1 EXIGENCES RELATIVES A LA SECURITE	6
6.2 BESOIN	6
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISEES	6
6.4 DUREE DU CONTRAT	7
6.5 AUTORITES	7
6.6 PAIEMENT	8
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES A LA FACTURATION	8
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES	9
6.9 LOIS APPLICABLES	9
6.10 ORDRE DE PRIORITE DES DOCUMENTS	9
6.11 CONTRAT DE DEFENSE	9
6.12 CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	9
6.13 CONDITION DU MATERIEL – CONTRAT	9
6.14 INSTRUCTIONS D'EXPEDITION – FRANCO A BORD DESTINATION ET RENDU DROITS ACQUITTES	10
ANNEXE A	11
DETAILS DES ARTICLES	11
ANNEXE B	15
BASE DE PAIEMENT	15

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément à ce qui est indiqué à l'annexe A, Détails des articles.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables qui suivent la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Les renseignements pourront leur être fournis par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Le marché est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions de la demande de soumissions sont identifiées par un numéro, une date et un titre dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>), produit par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2017-04-27) Instructions uniformisées – Biens ou services – Besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante, avec ce qui suit :

- a) L'article 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement est supprimé dans sa totalité.
- b) L'article 05, Présentation des soumissions – sous-alinéa 3 est supprimé.
- c) L'article 05, Présentation des soumissions – sous-alinéa 4 est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

- d) La section 20, « Autres renseignements », est supprimée dans sa totalité.

2.2 Clauses du guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA B1000T (2014-06-26), Condition du matériel – Présentation des soumissions
Clause B3000T (2006-06-16) du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat – Produits équivalents.

2.3 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.4 Demandes de renseignements en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Les demandes de renseignements reçues après cette date pourraient rester sans réponse.

Le soumissionnaire devrait indiquer aussi fidèlement que possible l'article numéroté de la demande de soumissions auquel se rapporte sa demande de renseignements. Il doit prendre soin d'expliquer chaque question en donnant suffisamment de détails pour permettre au Canada de fournir une réponse exacte. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties doivent être déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est effectué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (une copie papier)

Section II : Soumission financière (une copie papier)

Section III : Attestations (une copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :

(a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);

(b) utiliser un système de numérotation correspondant à la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto verso/à double face, document broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec l'annexe B, base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la partie 5.

3.1.1 Variation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

3.1.2 Meilleure date de livraison

Bien que la livraison soit demandée au plus tard le 15 novembre 2017, les soumissionnaires doivent indiquer la meilleure date de livraison qu'ils peuvent offrir dans l'annexe A, Détails des articles.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- (a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, y compris les critères d'évaluation techniques et financiers.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.2 Évaluation technique

L'équipe d'évaluation évaluera la soumission conformément aux exigences indiquées à l'annexe A – Détails des articles.

4.2.1 Critères techniques obligatoires

- (a) Les exigences techniques obligatoires seront évaluées en fonction du NP, du COF et du NCAGE indiqués à l'annexe A, Détails des articles.
- (b) Les soumissionnaires qui proposent un produit équivalent ou un produit de remplacement doivent indiquer le nom de la marque et le modèle et/ou le numéro de pièce et le COF/NCAGE du produit proposé.

4.3 Évaluation financière

- (a) Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26), Évaluation du prix
- (b) Les soumissions financières seront évaluées en fonction des prix fournis par les soumissionnaires dans l'Annexe B – Base de paiement.

4.4 Méthode de sélection

Clause du guide des CCUA A0069T (2007-05-25) Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat

Dans le cas où plusieurs soumissions recevables ont le même prix évalué le plus bas, le soumissionnaire recevable offrant la date de livraison la plus proche pour l'article demandé sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées et d'autres renseignements.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent être vérifiées par ce dernier à tout moment. Sauf indication contraire, le Canada déclarera une soumission irrecevable, ou un entrepreneur en situation de manquement, s'il est établi que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou celle du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit joindre à sa soumission la documentation requise, selon le cas, pour que son offre passe à l'étape suivante du processus.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énoncés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission, mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'un ou l'autre de ces attestations ou renseignements supplémentaires requis ne sont pas remis, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai pendant lequel il peut le faire. Si le soumissionnaire ne remet pas les attestations ou les renseignements supplémentaires énoncés ci-dessous dans le délai imparti, son offre sera jugée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Documents exigés

Conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit joindre à sa soumission la documentation requise, selon le cas, pour que son offre passe à l'étape suivante du processus.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que ni lui ni un membre de la coentreprise, si le soumissionnaire est une coentreprise, ne sont nommés dans la Liste d'admissibilité limitée à soumissionner au Programme de contrats fédéraux (programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi) qui figure au bas de page du site Web du Programme du travail d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi.html>).

Le gouvernement du Canada aura le droit de déclarer une soumission irrecevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la « Liste d'admissibilité limitée à soumissionner du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans l'exigence de l'annexe A, « Détails des articles ».

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat

(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales – Biens

Le document 2010A (2016-04-04), Conditions générales – Biens (complexité moyenne) s'applique au contrat et en fait partie intégrante, sous réserve des modifications suivantes.

a. Modification de la définition de ministre :

« Canada », « Couronne », « Sa Majesté » ou « État » désigne Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre ou, s'il y a lieu, un ministre auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

L'entrepreneur doit effectuer la livraison, comme il est indiqué à l'annexe « A », Détails des articles.

6.5 Autorités

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Capitaine Robert Shumilak
Titre : DOA 7-2-3
Ministère de la Défense nationale
DGGPEA
Adresse : 101, promenade du Colonel By, Ottawa (ON) K1A 0K2
Téléphone : 819-939-4510
Télécopieur : 819-939-4859
Courriel : robert.shumilak@forces.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus, à la suite des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

(À insérer au moment de l'attribution du contrat)

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____
Téléphone : ____-____-____
Télécopieur : ____-____-____
Courriel : _____.

Le responsable technique susmentionné représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le

responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

(à insérer au moment de l'attribution du contrat).

(À fournir par le soumissionnaire)

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____

Télécopieur : ____ ____ ____

Courriel : _____.

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé conformément aux modalités mentionnées à l'Annexe « B », Base de paiement. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Limite de prix

C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.6.3 Modalités de paiement

H1000C (2008-05-12) Paiement unique

6.6.4 Clauses du guide des CCUA

C2000C (2007-11-30), Taxes – entrepreneur établi à l'étranger

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne peuvent être soumises tant que tous les travaux indiqués dans les factures ne sont pas terminés.
2. Les factures doivent être transmises comme suit :
 - (a) L'original et une copie doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Ministère de la Défense nationale
QGDN

101, promenade Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indications contraires, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les documents énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur la liste.

- (a) les articles de l'entente;
- (b) les conditions générales 2010A (2016-04-04), Conditions générales – Biens (complexité moyenne);
- (c) Annexe A – Détails des articles
- (d) Annexe B, Base de paiement
- (e) La soumission de l'entrepreneur en date du _____ (la date sera inscrite au moment de l'attribution du contrat).

6.11 Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

6.12 Clauses du guide des CCUA

B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires
D2000C (2007-11-30), Marquage
D2001C (2007-11-30), Étiquetage
D2025C (2013-06-12), Matériaux d'emballage en bois
D5540C (2010-08-16) ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité – Exigences (code de l'assurance de la qualité Q)
D5545C (2010-08-16) ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité – Exigences (code de l'assurance de la qualité C)
G1005C (2016-01-28), Assurance – Aucune exigence particulière

6.13 Condition du matériel – Contrat

L'entrepreneur doit fournir du matériel neuf, qui fait partie de la production courante et est fourni par le fabricant principal ou son agent accrédité. Le matériel doit être conforme à la dernière version du plan

applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de clôture de la soumission.

6.14 Instructions d'expédition – Franco à bord destination et rendu droits acquittés

Les biens doivent être expédiés et livrés à la destination indiquée dans le contrat, à savoir :

Incoterms 2000 « Rendu droits acquittés »

Ministère de la Défense nationale
QGDN
101, promenade Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4
819-939-497

Annexe A

Détails des articles

<u>Article</u>	<u>Description</u>	<u>Unité de distribution</u>	<u>Qté</u>	<u>CAQ</u>	<u>Adresse de destination</u>	<u>Livraison proposée</u>
1	<p>NNO : 5975-20-004-0701 Châssis, équipement électronique N/P demandé : OM200-CH16 ou l'équivalent COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc. Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	4	C	<p>Ministère de la Défense nationale QGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>	
2	<p>NNO : 5975-20-005-3054 Panneau aveugle N/P demandé : OM200-FP1 ou l'équivalent COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc. Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	12	C	<p>Ministère de la Défense nationale QGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>	

3	<p>NNO : 5998-20-004-0368 Cartes imprimées équipées N/P demandé : OM200-C04 ou l'équivalent COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc. Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	4	Q	<p>Ministère de la Défense nationale GGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>
4	<p>NNO : 5998-20-004-0371 Cartes imprimées équipées N/P demandé : OM200-SL4 ou l'équivalent COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc. Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	4	Q	<p>Ministère de la Défense nationale GGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>
5	<p>NNO : 5998-20-005-2953 Cartes imprimées équipées N/P demandé : OM200-T1/E1 ou l'équivalent COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc. Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	10	Q	<p>Ministère de la Défense nationale GGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>
6	<p>NNO : 5998-20-005-5469 Cartes imprimées équipées N/P demandé : OM200-Ethernet ou l'équivalent COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc. Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	6	Q	<p>Ministère de la Défense nationale GGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>

7	<p>NNO : 5998-20-005-6157 Cartes imprimées équipées N/P demandé : OM200-RS232 ou l'équivalent COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc. Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	6	Q	<p>Ministère de la Défense nationale QGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>				
8	<p>NNO : 5998-20-006-4905 Cartes imprimées équipées N/P demandé : OM200-DCE ou l'équivalent COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc. Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	4	Q	<p>Ministère de la Défense nationale QGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>				
9	<p>NNO : 5998-20-006-4907 Cartes imprimées équipées N/P demandé : OM200-DTE ou l'équivalent COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc. Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	4	Q	<p>Ministère de la Défense nationale QGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>				

10	<p>NNO : 5998-20-006-6494 Cartes imprimées équipées</p> <p>N/P demandé : OM200-E&M1 ou l'équivalent</p> <p>COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc.</p> <p>Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	6	Q	<p>Ministère de la Défense nationale QGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2</p> <p>À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>	
11	<p>NNO : 5998-20-007-3174 Cartes imprimées équipées</p> <p>N/P demandé : OM200-RS485 ou l'équivalent</p> <p>COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc.</p> <p>Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	6	C	<p>Ministère de la Défense nationale QGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2</p> <p>À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>	
12	<p>NNO : 5998-20-007-7569 Cartes imprimées équipées</p> <p>N/P demandé : OM200-OCA1-MM-ST-0-E ou l'équivalent</p> <p>COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc.</p> <p>Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	10	C	<p>Ministère de la Défense nationale QGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2</p> <p>À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>	
13	<p>NNO : 6130-20-004-0704 Bloc d'alimentation</p> <p>N/P demandé : OM200-PS1 ou l'équivalent</p> <p>COF demandé : 3AF97 LUXCOM Technologies Inc.</p> <p>Offre du soumissionnaire : NP : _____ COF : _____</p>	CH	10	C	<p>Ministère de la Défense nationale QGDN DGGPEA 101, promenade Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2</p> <p>À l'attention de : Gary Larin SR&C 4-4-4</p>	

ANNEXE B

Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer le prix unitaire ferme ci-dessous, TPS/TVH non comprises, s'il y a lieu.

(À remplir par le soumissionnaire)

<u>Article</u>	<u>Description</u>	<u>Unité de distribution</u>	<u>Qté</u>	<u>Prix unitaire ferme, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens, taxes applicables en sus</u>	<u>Prix calculé Taxes applicables en sus</u>
1	NNO : 5975-20-004-0701 Châssis, équipement électronique	CH	4		
2	NNO : 5975-20-005-3054 Panneau aveugle	CH	12		

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8485-184537
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8485-184537

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
A09

3	NNO : 5998-20-004-0368 Cartes imprimées équipées	CH	4		
4	NNO : 5998-20-004-0371 Cartes imprimées équipées	CH	4		
5	NNO : 5998-20-005-2953 Cartes imprimées équipées	CH	10		
6	NNO : 5998-20-005-5469 Cartes imprimées équipées	CH	6		
7	NNO : 5998-20-005-6157 Cartes imprimées équipées	CH	6		

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8485-184537
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8485-184537

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
A09

8	NNO : 5998-20-006-4905 Cartes imprimées équipées	CH	4		
9	NNO : 5998-20-006-4907 Cartes imprimées équipées	CH	4		
10	NNO : 5998-20-006-6494 Cartes imprimées équipées	CH	6		
11	NNO : 5998-20-007-3174 Cartes imprimées équipées	CH	6		
12	NNO : 5998-20-007-7569 Cartes imprimées équipées	CH	10		

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8485-184537
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8485-184537

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
A09

13	NNO : 6130-20-004-0704 Bloc d'alimentation	CH	10	
----	---	----	----	--

Tous les prix qui figurent dans le barème sont proposés dans la devise suivante : _____.